

Politique ESG et d'investissement durable

WCP

WEINBERG CAPITAL PARTNERS



01

Notre approche en matière d'ESG

02

Nos ambitions

03

Montrer l'exemple parmi nos pairs

04

L'ESG : partie intégrante de notre processus d'investissement

05

Alignement d'intérêt et développement durable

06

Focus : notre programme sur le climat et la biodiversité

07

Ressources ESG

Notre approche en matière d'ESG

L'investissement responsable a toujours été, pour Weinberg Capital Partners, une source d'innovation et d'opportunités. Avec la même approche pionnière et entrepreneuriale qui caractérise notre ADN depuis notre création, nous avons choisi de relever ce défi avec un objectif stratégique et opérationnel.

Bien que chaque investissement soit différent, nous sommes fermement convaincus que notre rôle d'actionnaire est décisif et que le plus important est d'être conscient des défis à court et à long terme, de comprendre les attentes et les évolutions du marché et de définir de nouveaux modèles d'affaires. Cela est fondamental, non seulement pour assurer l'acceptabilité sociale, mais surtout pour avoir un impact positif, ce qui implique d'identifier l'approche optimale au milieu d'aspirations souvent contradictoires. Nous prôtons une approche pragmatique de la durabilité, au service de la performance de nos investissements.

Nos activités de capital-investissement et d'immobilier ont un point commun important : nos plans d'action sont conçus en adoptant une perspective à long terme et dans le but de soutenir les entreprises de notre portefeuille et de gérer nos actifs pour obtenir des rendements financiers tout en promouvant la durabilité, dans une optique de responsabilité qui va au-delà de notre période d'investissement.

"Agir est un impératif incontournable, et notre soutien est fondamental pour réussir la stratégie environnementale et la transition énergétique et climatique de nos investissements. Nous sommes déterminés à intensifier nos efforts dans ce domaine."

Serge Weinberg - président et fondateur

Depuis 2016, nous déployons une stratégie ESG structurée intégrée à nos métiers d'investissement et qui évolue au rythme des exigences réglementaires et de notre maturité en matière de durabilité des investissements réalisés. En 2023, nous avons consolidé davantage notre démarche avec le recrutement d'une directrice ESG.

Les enjeux ESG sont intégrés à chaque étape du processus d'investissement : au moment de notre entrée au capital et des due diligences, en période de post-acquisition et pendant la période de détention. À la sortie, les performances et les améliorations de nos investissements en matière de durabilité sont évalués. Notre ambition est d'accompagner nos entreprises sur les sujets ESG et de les soutenir avec une vision à long terme qui va bien au-delà de notre rôle d'actionnaire.

Le point central pour piloter le changement nécessaire à la mise en place d'une stratégie ESG efficace a toujours été axé sur les données. Ainsi, depuis 2016, nous suivons et faisons progresser la performance ESG de notre portefeuille, et professionnalisons la collecte, le traitement ainsi que le reporting ESG de nos différents investissements depuis 2020.

Le lancement en 2020 de notre premier fonds d'impact, WCP Impact Dev#1, a renforcé notre engagement ESG et a apporté une expertise supplémentaire dont bénéficie notre équipe avec de nouveaux outils, de nouveaux processus et de nouvelles ressources.

Nos ambitions

Notre ambition pour les défis actuels et futurs liés à la durabilité est d'établir une approche transformative et transversale, à travers les différents fonds de la société de gestion, pour soutenir nos investissements dans une transition vers une économie à faible émission de carbone et plus juste.

Le développement durable est un thème transversal pour notre entreprise

L'ESG ne peut être envisagée autrement qu'intégrée dans toutes nos activités : toutes les équipes d'investissement participent à la mise en œuvre de la stratégie de durabilité de la société de gestion, adaptée à leurs classes d'actifs respectives. La sensibilisation et la formation des équipes aux questions ESG sont également fondamentales pour faire en sorte que chacun acquière les bonnes compétences.

Nous sommes partenaires de nos investissements

Nous envisageons notre rôle comme celui d'un Operating Partner en matière de développement durable, pour nos investissements. Nous nous efforçons de les soutenir dans leur transformation durable avec des plans ambitieux, transparents et adaptés. L'élaboration d'une equity story ESG parallèlement aux stratégies traditionnelles de création de valeur fait partie de l'approche sur mesure que nous appliquons à chacun de nos investissements.

Nous partageons une vision crédible et transparente

Nous aspirons à véhiculer une vision transparente et globale du développement durable au sein de notre entreprise et auprès de nos investissements, mais aussi de notre écosystème.

Montrer l'exemple parmi nos pairs

Nous nous engageons à déployer les meilleures pratiques ESG afin d'être à l'avant-garde de l'industrie en termes de mise en œuvre et de stratégie de durabilité. Nous plaidons en faveur de la durabilité et nous partageons les bénéfices de notre expérience et de notre expertise avec nos pairs et la communauté du capital-investissement au sens large.

Nous soutenons les standards internationaux et les initiatives du capital-investissement liées à l'ESG. Ainsi, nous sommes :

- signataire des six principes d'investissement responsable des Nations unies (UN PRI) depuis 2011 ;
- signataire de la Charte ESG de France Invest (association française de capital-investissement) depuis 2008 ;
- membre actif de l' Initiative Climat International depuis 2018 ;
- membre actif des commissions Sustainability et Impact Investing de France Invest et de ses groupes de travail ;
- signataire de la Charte pour favoriser la parité femmes-hommes de France Invest depuis 2020 ;
- Signataire de la Charte d'engagement sur le partage de la valeur de France Invest depuis 2023.

Notre implication va au-delà du respect des cadres réglementaires et sectoriels. Par exemple, plusieurs membres de notre équipe sont membres des commissions Sustainability et Impact Investing de France Invest. Ils ont contribué à l'élaboration de lignes directrices pour l'industrie du capital-investissement, telles que le Guide de matérialité des risques climatiques en collaboration avec l'Initiative Climat International.

Lorsque cela est applicable, nous choisissons de certifier certains de nos fonds avec des labels sectoriels pertinents. Par exemple, le dernier fonds immobilier (WREP#3) a obtenu le label ISR et le fonds impact (WCP IMPACT DEV#1) a obtenu le label Relance.

L'ESG : partie intégrante de notre processus d'investissement

Préinvestissement - Identification des risques et des opportunités en matière de développement durable et établissement d'un dialogue avec nos partenaires d'investissement

Fonds LBO, Eiréné et Impact

Au cours de la phase d'examen de préinvestissement, nous développons systématiquement un plan d'action ESG préliminaire ambitieux et structurant et qui est introduit très tôt dans le processus d'investissement.

L'analyse préliminaire des questions ESG, ainsi que celle des risques liés au climat et à la biodiversité et des principales externalités négatives, est incluse dans la note préliminaire de chaque Comité d'investissement. Notre évaluation, basée sur le système de notation interne, est également présentée au Comité d'investissement. Les analyses des questions ESG et de leur importance sont cruciales pour décider de la poursuite, ou non, d'un investissement.

Nous effectuons également des due diligences ESG avec des experts indépendants avant l'investissement, pour une analyse qui sera encore enrichie après l'acquisition. Ces analyses donnent lieu à des rapports détaillés qui sont discutés avec les dirigeants de l'entreprise et servent de base à la mise en œuvre de plans d'action après l'investissement.

Fonds Nobel

Les critères ESG sélectionnés par Nobel s'articulent autour de cinq grands thèmes comprenant 40 questions (couvrant la réglementation applicable ainsi que des sujets spécifiques aux secteurs). Chaque question se voit attribuer une note allant de 2 à 8, en fonction de l'importance accordée par l'équipe Nobel.

Au total, les entreprises sont évaluées sur un maximum de 150 points. Pour être éligibles à l'investissement Nobel, elles doivent obtenir un score minimum de 60 % du total des points attribués. Ensuite, chaque année, les entreprises sont évaluées en fonction des critères ESG afin de mesurer les progrès réalisés en matière de développement durable et, le cas échéant, de prendre des mesures correctives et de s'engager sur des plans d'amélioration.

Fonds Real Estate

L'équipe immobilière a conçu un cadre d'évaluation ESG spécifique, dont les critères d'évaluation, les pondérations et les seuils définis reflètent la stratégie d'investissement durable poursuivie par le fonds :

- évaluation des actifs dès la phase de pré-acquisition et, ensuite, annuellement pendant la phase de détention ;
- intégration des thèmes, des critères et des pondérations imposés par le label ISR ;
- définition de 45 critères ESG évalués individuellement ;

- établissement de seuils et de pondérations pour éviter que le simple respect des réglementations applicables ne permette d'obtenir un score supérieur à la moyenne ;
- calcul d'une moyenne de performance ESG par actif sur une échelle de 0 à 100 points. Un score de 0 représente la performance ESG la plus faible, tandis qu'un score de 100 représente la performance ESG la plus élevée (la meilleure). Le seuil est fixé à 60/100.

Post-investissement et au-delà - Notre accompagnement

Fonds LBO, Eiréné et Impact

Au cours de la première année d'acquisition, une feuille de route ESG est systématiquement définie sur la base de l'audit ESG initial réalisé au moment de l'acquisition. Elle est élaborée et suivie par les équipes d'investissement, la directrice ESG et les équipes opérationnelles concernées. Si nécessaire, des consultants externes sont engagés pour répondre à des besoins spécifiques. Par la suite, la mise en œuvre de la feuille de route est suivie lors des Conseils d'administration de nos sociétés en portefeuille.

Nos actions ESG sont principalement axées sur :

- le soutien opérationnel
 - mesure de l'empreinte carbone,
 - soutien aux stratégies de décarbonation,
 - évaluation et réduction des externalités environnementales négatives,
 - soutien à la gestion responsable des approvisionnements,
 - amélioration de la gouvernance,
 - partage de la création de valeur,
 - etc.
- les réflexions stratégiques sur les modèles d'affaires qui doivent évoluer dans un monde en mutation.

Nous accordons une attention particulière au suivi des plans d'action et mesurons les progrès réalisés en matière de développement durable dans chaque entreprise et au niveau global de chaque fonds. Les exigences sont adaptées à la taille et au secteur d'activité des entreprises afin d'élaborer des plans d'action ambitieux et appropriés. L'approche varie en fonction des secteurs d'activité, du statut de l'actionnaire (majoritaire ou minoritaire), de la maturité de l'entreprise et de l'engagement de ses dirigeants.

Chaque année, nous recueillons un rapport personnalisé auprès de toutes les entreprises de notre portefeuille, couvrant plus de 130 points de données liés à :

- environnement et la biodiversité ;
- changement climatique et au bilan carbone ;
- gouvernance, éthique des affaires et droits de l'homme ;
- gestion de la chaîne d'approvisionnement ;
- santé/sécurité des employés ;

- pratiques RH ;
- suivi des controverses.

À la sortie, les performances et les améliorations de nos investissements en matière d'ESG et de développement durable sont systématiquement évaluées et partagées dans le cadre des Vendor Due Diligence ESG, des documents des data rooms et des réunions dédiées avec les acquéreurs.

Fonds Impact

Notre approche d'investissement à impact repose sur trois piliers :

1. intentionnalité : une recherche systématique de bénéfiques sociaux et/ou environnementaux en alignement avec les sept Objectifs de Développement Durable (ODD) sélectionnés dans le cadre de notre stratégie ;
2. additionnalité : un engagement à améliorer la durabilité de nos investissements. Un plan d'impact est défini après avoir compris la mission et les priorités de l'entreprise autour de différents axes :
 - analyse de la chaîne de valeur par un expert tiers (experts indépendants, sociétés de conseil, etc.) ;
 - entretiens avec les parties prenantes ;
 - discussion des priorités de l'entreprise en matière de développement durable avec la direction ;
 - mise en œuvre d'un plan d'action.
3. mesurabilité : l'évaluation des critères extra-financiers sur la base des objectifs fixés dans le plan d'impact :
 - engagement fort des parties prenantes ;
 - audit annuel des critères par un expert indépendant.

Fonds Real Estate

Engagement avec les parties prenantes

L'équipe Real Estate a conçu une politique d'engagement alignée sur ses objectifs ESG, afin de mettre en œuvre efficacement sa stratégie et d'aligner toutes les parties prenantes sur les objectifs ESG du fonds.

- La politique d'engagement des parties prenantes comprend une clause ESG afin d'aligner les parties prenantes sur les objectifs du fonds.
- Le fonds demande une collecte de données, notamment en ce qui concerne les performances environnementales, et contribue à sensibiliser les parties prenantes à ces questions.
- Les parties prenantes avec lesquelles le fonds s'engage sont répertoriées dans le dossier "Stakeholder Reporting" par le directeur financier.

L'équipe établit un plan d'action ESG pour chacun de ses investissements, assorti du score ESG lors de l'acquisition et du score ESG cible à atteindre à la sortie.

Une gestion approfondie des risques et une stratégie de valeur ajoutée sont au cœur de notre stratégie ESG, afin de transformer des bâtiments obsolètes en immeubles contemporains, économes en énergie, conçus dans le respect de l'environnement et intégrés à la ville.

Alignement d'intérêt et développement durable

Nous visons à aligner les intérêts de nos collaborateurs sur la vision à long terme de l'entreprise. Nous encourageons une culture de gestion des risques solide et une éthique irréprochable, afin de protéger la valeur des investissements du portefeuille.

Jusqu'à présent :

- 100 % des entreprises des portefeuilles LBO, Impact et Eiréné font l'objet de plan d'action ESG annuels ;
- 100 % des entreprises des portefeuilles LBO, Impact et Eiréné ont une responsabilité au niveau du Conseil d'administration pour les enjeux de durabilité et une personne désignée pour s'occuper des questions ESG ;
- 100 % des entreprises de notre activité de capital-investissement ont réalisé une évaluation de leur empreinte carbone (scopes 1, 2 et 3) sur la base de données réelles en 2023 ;
- la majorité des CEOs et des cadres supérieurs des sociétés du portefeuille de l'activité de capital-investissement ont leur rémunération variable liée à des critères ESG en 2023 ;
- 10 % de la rémunération variable de l'équipe LBO est conditionnée à l'atteinte d'objectifs ESG ;
- pour le fonds impact, un alignement des intérêts est en place entre l'équipe de gestion et les dirigeants des entreprises, visant à atteindre des objectifs d'impact. Une partie du bonus annuel du dirigeant est à risque si les critères d'impact ne sont pas atteints, et jusqu'à 50 % du carried interest de l'équipe d'investissement est à risque si les critères d'impact ne sont pas atteints. Une partie du carried interest sera versée à une association ;
- le fonds LBO est engagé à mettre en œuvre un mécanisme d'intéressement défini par la loi Pacte pour la majorité des entreprises de son prochain fonds, WCP#4.

Focus : notre programme sur le climat et la biodiversité

Les émissions de carbone et le changement climatique sont un aspect particulièrement important de notre stratégie ESG, dans lequel nous avons choisi d'investir des ressources et du temps.

Nous sommes convaincus que le secteur du capital-investissement doit opérer un changement majeur : un nombre croissant d'acteurs, dont nous faisons partie, prennent conscience de l'impact significatif du changement climatique et des émissions de gaz à effet de serre sur l'économie mondiale, à travers les portefeuilles qu'ils gèrent. Nous pensons que nous avons un rôle clé à jouer pour aider nos entreprises à s'adapter au changement climatique et à le prévenir, ainsi qu'à mettre en œuvre des stratégies de décarbonation pour tous nos investissements.

Notre programme de lutte contre le changement climatique et les émissions de carbone s'applique à la société de gestion et à tous les investissements de notre portefeuille et est intégré tout au long du cycle d'investissement.

Les questions relatives au climat et au carbone sont intégrées dans les analyses de préinvestissement, dans les contrôles préalables post-investissement et dans la collecte et l'analyse annuelles des données relatives au développement durable. Ces informations permettent d'identifier les entreprises du portefeuille qui ont un fort impact sur le climat et celles qui ont déjà mis en œuvre des actions contribuant à l'objectif international de limitation du réchauffement climatique et à la réalisation des objectifs de la transition écologique et énergétique.

Notre programme de décarbonation est construit en collaboration avec les interlocuteurs au sein de notre portefeuille. Ainsi :

1. nous mesurons systématiquement l'empreinte carbone - données physiques pour les scopes 1, 2 et 3 - de tous nos investissements ;
2. nous identifions les voies de décarbonation et la matérialité des questions liées à l'empreinte carbone ;
3. nous définissons un plan d'action précis avec des objectifs clairs et les ressources nécessaires pour les atteindre (cette phase est menée par l'entreprise du portefeuille avec notre équipe et un expert externe si nécessaire).

L'empreinte carbone des sociétés de notre portefeuille de capital-investissement a été mesurée, avec l'aide d'un expert externe, sur la base des données physiques de 2022. L'empreinte carbone couvre les scopes 1, 2 et 3, ce qui signifie qu'elle calcule toutes les émissions directes et indirectes, ainsi que les émissions financées.

L'analyse est basée sur des données d'activité physique plutôt que sur des indicateurs monétaires. Cette méthodologie renforce la fiabilité de l'empreinte carbone et, surtout, permet d'élaborer des plans d'action beaucoup plus précis qu'en s'appuyant uniquement sur des données monétaires, qui ne fournissent pas le détail des processus opérationnels.

À la suite de cette évaluation, et en fonction de la matérialité des enjeux, de l'equity story et du plan d'action ESG, les entreprises du portefeuille, en collaboration avec nos équipes, élaborent des programmes climat complets. Ces plans sont intégrés dans les stratégies ESG globales des entreprises du portefeuille et sont construits sur la base de leviers de décarbonation adaptés à l'activité de l'entreprise.

À partir de 2023, les entreprises du fonds Eiréné feront également partie de ce projet. Pour les investissements du fonds Nobel, les données relatives à l'empreinte carbone des entreprises sont collectées à partir des documents d'enregistrement universels. Le fonds Real Estate, qui n'est pas exposé aux combustibles fossiles par le biais d'actifs immobiliers, calcule également l'intensité carbone de l'ensemble des actifs du fonds WREP#3. Les actifs immobiliers énergivores sont également suivis et leur performance améliorée.

Enfin, nous sommes conscients de l'impact potentiel et des dépendances de nos investissements sur la biodiversité. Nous sommes convaincus que notre activité joue un rôle crucial dans la préservation de la biodiversité, tout comme dans l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets. Le capital-investissement peut relever ce défi en finançant des activités qui contribuent de manière significative aux services écosystémiques ou à la diversité biologique, ou qui en dépendent, ainsi qu'en soutenant la mise en œuvre et la promotion d'initiatives au sein des entreprises de son portefeuille. Si les risques et les impacts liés à la biodiversité sont réels, la mesure et les indicateurs de la dépendance et de l'impact des entreprises sont encore en cours de structuration, avec des méthodologies en cours de développement et qui ne sont pas encore largement adoptées par l'ensemble du secteur financier. Nous nous efforçons d'adopter une approche pragmatique et une démarche de progrès, dans le but d'aider et de soutenir les entreprises de notre portefeuille.

Nous prenons en compte les questions de biodiversité dès la phase de préinvestissement : les impacts et les dépendances sont intégrés dans notre cadre d'évaluation préinvestissement. Des questions spécifiques liées à la biodiversité ont également été incorporées dans notre outil de reporting ESG et servent de base à l'élaboration de plan d'action spécifique pour les investissements ayant des impacts et des dépendances plus prononcés. En outre, les activités ayant un impact négatif sur la biodiversité sont également surveillées par le biais de l'indicateur PAI 7 : "Activités ayant un impact négatif sur les zones sensibles en matière de biodiversité", qui est collecté depuis 2021.

Nous visons à renforcer notre stratégie de biodiversité. À ce jour, nous travaillons à établir un programme d'alignement sur des objectifs spécifiques en matière de biodiversité ou d'évaluer notre contribution à la réalisation des objectifs de la Convention sur la diversité biologique. Notre Matinée ESG 2024 sera consacrée à la biodiversité, et des formations spécifiques pour les équipes

d'investissement seront organisées pour mieux intégrer cette composante dans la gestion de nos investissements.

Ressources ESG

Notre démarche ESG est portée par le Comité exécutif, les associés et l'ensemble des collaborateurs, qui s'engagent à améliorer continuellement cette dynamique tant au niveau de la société de gestion que dans leurs domaines d'expertise.

Toutes nos équipes d'investissement soutiennent les efforts ESG de chaque investissement tout au long du cycle d'investissement. Pour ce faire, nous les épaulons avec l'aide de notre équipe ESG composée d'une directrice ESG (rôle transversal), spécialisée dans l'ESG et l'impact investing. Pour chacune des classes d'actifs, au moins un membre désigné de l'équipe coordonne les efforts ESG. Pour les fonds d'investissement à impact, compte tenu de la spécificité de l'approche d'investissement, nous estimons qu'au moins 50 % des efforts de l'équipe sont concentrés sur les enjeux de durabilité et d'impact.

Notre stratégie de développement durable est pilotée par le Comité ESG. Ce comité est présidé par Serge Weinberg, animé par Caterina Romanelli, directrice ESG, et composé de huit membres représentant les activités de l'entreprise. Le comité se réunit tous les trimestres avec pour missions de définir la politique ESG de la société, de rédiger la documentation ESG (questionnaires, rapports, etc.), de mettre en œuvre et de suivre les initiatives prises aussi bien au niveau de la société de gestion que pour nos investissements.

Afin de renforcer les compétences, les connaissances et les expériences des organes de gouvernance et des équipes d'investissement, la société de gestion prévoit d'organiser des groupes de travail sur les questions ESG, notamment dans le cadre du Comité ESG. La directrice ESG participe aux Comités d'investissement des fonds LBO, Nobel, Eiréné et Impact. Les membres de toutes nos équipes participent aux briefings ESG, aux formations internes spécifiques, ainsi qu'aux conférences et groupes de travail tant au niveau de France Invest qu'au sein de l'Initiative Climat International pour les sujets liés au climat. Les organes de gouvernance sont également informés des mises à jour réglementaires, y compris les réglementations relatives à la finance durable, grâce à la veille réglementaire assurée par la directrice ESG et par la responsable de la conformité et du contrôle interne.